

## MÉMORANDUM

**À :** Comité Scolaire

**DE :** Bureau des Écoles Secondaires

**Cc :** Surintendante Brenda Cassellius  
Cheffe d'Équipe Mary Dillman  
Conseillère Principale Megan Costello

**DATE :** **Le 25/06/2021**

**RE :** **Suspension Continue de la Politique de l'Âge Maximum AMT-5**

En accord avec les mesures prises par les Écoles Publiques de Boston pour « ne pas nuire aux élèves » alors que nous traversons une fermeture sans précédent du district, le Bureau des Écoles Secondaires demande une suspension temporaire continue de la Politique de l'Âge Maximum d'Affectation et d'Inscription (AMT-5).

Par prudence, le Bureau des Écoles Secondaires (Lindsa McIntyre, Elia Bruggeman, Manny Allen, Ted Lombardi et Carlos Diaz) demande spécifiquement que les élèves actuellement censés être en âge de déscolarisation en raison de la Politique de l'Âge Maximum d'Affectation et d'Inscription (AMT-5) soient autorisés à rester dans son école actuelle jusqu'à la fin de l'année scolaire 2021-2022 ou jusqu'à ce que les conditions d'obtention du diplôme soient remplies, selon la première éventualité.

Cette suspension de la politique s'applique à tous les élèves qui fréquentent un enseignement alternatif ou des écoles secondaires et qui seraient autrement inéligibles à poursuivre leur inscription en raison de leur âge (21 ans au plus tard le 31 août 2021).